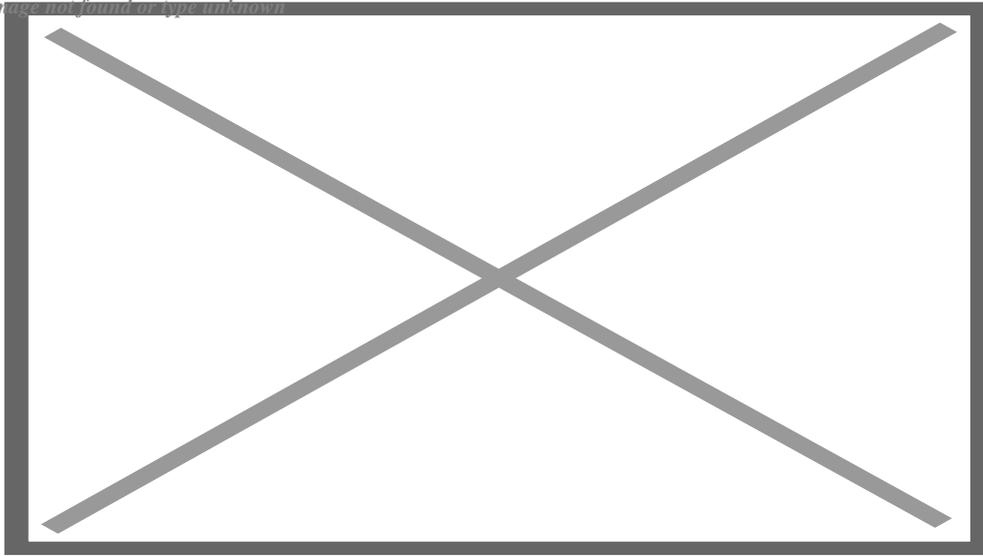


La Chine répond aux États-Unis par de nouveaux droits de douane

Image not found or type unknown



La Havane, 5 mars, (RHC)- La Chine a annoncé mardi de nouveaux droits de douane sur des produits importés des États-Unis en réponse aux tarifs douaniers adoptés par Washington.

Le géant asiatique appliquera des droits de douane supplémentaires de 15 % sur des produits tels que le poulet, le blé, le maïs et le coton en provenance des États-Unis à partir du 10 avril.

En outre, un prélèvement de 10 % sera imposé sur d'autres marchandises, notamment le sorgho, le soja, le porc, le bœuf, les produits de la pêche, les fruits, les légumes et les produits laitiers.

Selon l'annonce, ces mesures sont destinées à contrecarrer les effets négatifs des politiques commerciales nord-américaines sur le système multilatéral et les relations économiques bilatérales.

Par ailleurs la Chine a entamé une action en justice contre les Etats-Unis dans le cadre du mécanisme de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le gouvernement chinois a fait noter que l'imposition unilatérale des droits de douane par l'administration Trump viole les règles de l'OMC et sape les fondements de la coopération économique et commerciale entre la Chine et les Etats-Unis.

Sources : Plusieurs

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/378052-la-chine-repond-aux-etats-unis-par-de-nouveaux-droits-de-douane>



Radio Habana Cuba